

VOYAGES-EXCURSIONS

Société Anonyme de Tramways Electriques

BIARRITZ - ST-SÉBASTIEN - TOLOSA

Constituée par acte passé le 21 mars 1910 par devant M. Alfred ECTORS, notaire à Bruxelles, publié aux annexes du *Moniteur Belge* le 2 avril 1910, N° 187.

CAPITAL-ACTIONS 7,000,000 DE FRANCS.

représenté par 70,000 actions de capital de 100 francs chacune, entièrement libérées. Il a été créé, en outre, 70,000 parts de londateur sans mention de valeur nominale.

SIEGE SOCIAL : BRUXELLES.

VENTE PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE de 20.000 actions de capital de 100 francs chacune faisant partie des 70.000 actions de capital souscrites et entièrement libérées.

PRIX : Fr. 112,50.

PAYABLES : à la souscription : frs 12,50 contre quittance ;

à la répartition : fr. 10,- le 18 Mai 1910, et contre remise des titres.

Les actions de capital ont droit sur les bénéfices établis conformément à l'article 44 des statuts, à un premier dividende de 5 c. sur le montant dont elles sont libérées ; elles reçoivent, en outre, comme second dividende, 30 p. c. du surplus des bénéfices distribués.

Le paiement des coupons s'effectuera à Bruxelles.

Les souscriptions seront reçues du mardi 10 au samedi 14 mai 1910, de 10 à 3 heures

AUX GUICHETS DE LA

BANQUE AUXILIAIRE DE LA BOURSE,

30, Avenue des Arts, Bruxelles

ET CHEZ MM. LES AGENTS DE CHANGE ET BANQUIERS.

N. B. — On peut soucrire dès à présent par correspondance.

Les souscriptions seront nominatives, s'il y a lieu, à une répartition proportionnelle, sans délivrance de fractions.

La cote officielle de la Bourse de Bruxelles est demandée.

Des exemplaires des statuts de la Société Anonyme de Tramways Electriques Biarritz-Saint-Sébastien-Tolosa sont à la disposition des souscripteurs aux guichets de la Banque Auxiliaire de la Bourse.

EXTRAIT DE LA NOTICE.

La Société de Tramways Electriques « Biarritz-Saint-Sébastien-Tolosa » a pour objet la construction et l'exploitation des chemins de fer, de tramways et de ce qui s'y rapporte : l'achat, la vente de terrains et toutes affaires immobilières. Elle peut se fusionner et s'intéresser de toutes façons, en Belgique et à l'étranger, dans toutes entreprises similaires ou de nature à amener du trafic sur ses lignes. Elle peut construire et exploiter des usines pour le service, l'éclairage et la distribution de la force motrice. Elle peut faire, directement ou indirectement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières se rattachant à son objet.

Son but est de relier entre elles les principales cités du golfe de Gascogne, c'est-à-dire BIARRITZ, Bidart, Urrugne, Saint-Jean de Luz, Hendaye par un tramway électrique longant constamment la côte, qu'il quittera pour desservir les villes d'Irun, Oyarzun, Renteria, le PORT DE PASSAGES et, enfin, SAINT-SÉBASTIEN. Au delà de Saint-Sébastien, la ligne pénétrera dans l'intérieur, et remontera, en passant par Lasarte, Andoain, Villabona et TOLOSA, le RIO ORIA, dont la vallée industrielle, toute parsemée d'usines, attend un chemin de fer d'intérêt local la mettant directement en relation avec le Port de Pasaia.

Le capital social est fixé à 7.000.000 de francs, représenté par 70.000 actions de capital de 100 francs chacune. Il est, en outre, créé 70.000 parts de fondateur, sans désignation de valeur.

L'excellent favorable du bilan, après déduction faite de toutes dépenses d'exploitation, frais généraux des amortissements, dépréciations et moins-values, constitue le bénéfice net de la Société et est réparti comme suit :

1. Cinq pour cent pour la dotation de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire quand la réserve atteint le dixième du capital social.

2. La somme nécessaire pour attribuer aux actions de capital, à titre de premier dividende, cinq pour cent sur le montant dont elles sont appétées et libérées.

3. Un pour cent pour chacun des administrateurs et un tiers pour cent pour chacun des commissaires.

4. Le solde sera distribué : 30 p. c. aux actions de capital, 70 p. c. aux parts de fondateur, à moins que l'assemblée générale, sur la proposition du conseil d'administration, ne décide d'affecter tout ou partie du dit solde à la constitution d'un fonds de prévision extraordinaire.

L'application du fonds de prévision est réglée par le Conseil d'administration.

Les concessions de tramways obtenues ont 60 ans de l'ure et le réseau en exploitation comprend 68 kilomètres.

Le réseau sera entièrement exploité par traction électrique à fil aérien.

Partout la construction sera facile, le profil étant peu accidenté. Les plus fortes rampes atteindront rarement 6 p. c., d'ordinaire moins de 3 p. c. Les déblais et remblais seront peu conséquents.

En résumé il est très facilement prévu pour l'ensemble une recette annuelle totale de :

* Biarritz-Irun-Renteria-Saint-Sébastien : 388,000 voyageurs, aller et retour :

2 * 388.000 - 0.075 - 44 = 2.502.600

2 * Port de Passages Sébastien-Tolosa : 7.888.725 voyageurs-kilomètres à peseta 0.05 = 330.000

Marchandises : 2.290.000 à peseta 0.10 = 208.000

Soit fr. 3.038.600

Les dépenses étant évaluées à fr. 1.064.500, il reste un bénéfice net de 1.974.100 francs.

Bien qu'il ait été envisagé un minimum de recettes et maximum de dépenses, il est encore admis une réduction de 25 p. c. sur les résultats bénéficiaires, pour parer à toute éventualité.

Dans ces résultats, il faut encore noter qu'il n'est pas tenu compte de la source de bénéfices à provenir des opérations immobilières que l'entreprise aura à effectuer, opérations déjà prévues et qui seront réalisées conformément à ces statuts.

Voyages.-Villégiature.

HOTELS RECOMMANDÉES.

MIDDLEKERKE-BAINS

Avenue Léopold, 33-35-37-39-41. — Téléph. 30

Pension de famille de 1^r ordre

— LES ORCHIDÉES —

Toutes les chambres avec Loggia ou Balcon

Vus sur mer.

Lumière électrique. — Installation Moderne.

— Arrangements pour familles. — Salle de bains.

— Cave et cuisine renommées.

Propriétaire : C. BOUQUILLON ZWAENEPOEL.

— Veuillez demander Prospectus.

Même maison — Agence générale, vente et location d'immeubles, (Villa des Orchidées), 29 Avenue Léopold.

BLANKENBERGH E.

HÔTEL DU CYGNE

AVENUE DE SMET DE NAEVER, près de la gare.

HÔTEL-RESTAURANT.

Pension de famille, Cuisines, gîte.

— Grand jardin. —

Propriétaire : J. PIRON.

VERZELLINGEN

brand, hagelag en ongevalen.

HOOFDAGEN :

J. DEWALLE

WINGARST AT.

N° 4. TONGEREN

REIMS.

TRIBRANDY NATURE

En vente : toutes premières maisons du pays.

GRANDE VILLE DE CHAMPAGNE

Saint-Marceaux & C°

Ch. Arnould & C°

REIMS.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—